

**Un conflit familial?**  
**En quête de solutions?**  
**La possibilité d'une médiation...**

f. information

La médiation est un **mode amiable de résolution de conflit** qui peut permettre à des personnes en désaccord de prendre le temps, à tout moment, de discuter de ce qui les oppose pour trouver des solutions qui leur conviennent. La personne formée à la médiation **facilitera ce dialogue sans prendre parti et en toute confidentialité**. La médiation peut aboutir à la conclusion et la rédaction de conventions, ratifiables devant un tribunal, si nécessaire.

A F-information, la médiation peut concerner les problématiques suivantes:

- › difficultés relationnelles et communicationnelles dans le cadre familial (au sein du couple ou entre parents et adolescent·e·s ou jeunes majeurs)
- › conflit ou désaccord autour des contributions d'entretien ou de la prise en charge financière pour les enfants mineurs, majeurs ou entre membres du couple
- › conflit ou désaccord autour de la garde et du droit de visite pour les enfants mineurs
- › conflit ou désaccord sur les effets de la séparation, du divorce ou de la dissolution de partenariat (attribution du domicile, partage du deuxième pilier,...)

Le premier entretien servira à cerner l'objet du conflit ou du désaccord et à décider si un processus de médiation peut être entamé ou non.

## **Objectifs**

- › Prendre le temps de poser le conflit ou le désaccord
- › Trouver un espace hors du contexte familial pour en discuter
- › Pouvoir s'exprimer et se faire entendre sur sa perception du conflit ou des désaccords
- › Pouvoir entendre et comprendre l'autre sur ses propres perceptions
- › Mobiliser de l'énergie vers un possible changement
- › Trouver de nouvelles pistes d'entente
- › Favoriser une meilleure communication au sein de la famille

## **Pour qui ?**

- › toute personne mariée, partenariée, en union libre, séparée, divorcée, avec ou sans enfant
- › toute jeune personne majeure vivant au domicile familial et/ou financièrement dépendant

## **Modalités**

Prise de rdv par le biais de l'accueil de F-information :  
022.740.31.00 ou à [femmes@f-information.org](mailto:femmes@f-information.org)

## **Lieu**

F-information - 67, rue de la Servette, 1202 Genève  
TPG arrêt Poterie

## **Prix**

Les tarifs prennent en compte la situation financière des personnes et sont fixés à la séance ou à l'heure pour la rédaction de convention/accords.

<b>Revenu mensuel net cumulé</b>	<b>Tarif séance individuelle (1 h. max)</b>	<b>Tarif séance médiation (1h30- 2h max)</b>	<b>Tarif rédaction convention / heure</b>	<b>Forfait pour le travail hors séance*</b>
12'000.- et plus	130.-	200.-	160.-	100.-
10'000.- à 12'000.-	110.-	170.-	140.-	75.-
8'000.- à 10'000.-	90.-	150.-	120.-	75.-
6'000.- à 8'000.-	70.-	130.-	100.-	50.-
5'000.- et moins	55.-	110.-	80.-	30.-

\* téléphone, mail, contacts externes – hors rédaction convention

**Horaires de F-information**

Lundi : 14h-18h

Mardi et Jeudi : 9h-12h30 & 14h-18h

Mercredi et Vendredi : 9h-12h30

avec le soutien de :



AVEC LE SOUTIEN  
DE LA  
VILLE DE GENÈVE

